

**TENDANCE****L'étonnant succès du finger skating**

PAGE II

LOISIRS**Initiez-vous au ski nautique sur la Marne**

PAGE III

MARDI 18 AOUT 2009
www.leparisien.fr

Hauts-de-Seine matin

Un élu rend publique sa feuille d'impôt

Patrice Leclerc, élu local de Gennevilliers, vient de publier son avis d'imposition sur Internet, par soucis de transparence envers ses électeurs.

**GENNEVILLIERS**

TRANS-PARENCE ! Patrice Leclerc ne cache rien de ce qu'il gagne. L'élu communiste de Gennevilliers vient de mettre sa déclaration d'impôt en ligne sur son blog. Conseiller municipal, Patrice Leclerc est aussi conseiller général des Hauts-de-Seine. C'est à ce titre que chaque mois il perçoit quelque 2 000 € en plus de son salaire. Cette année, la démarche de Patrice Leclerc prend une dimension toute particulière alors que les indemnités et les notes de frais des élus se retrouvent sous les projecteurs.

« Je fais cela par souci d'honnêteté et de transparence », insiste-t-il. Quand il lance son site en 2003, Patrice Leclerc met en ligne toutes ses déclarations d'impôts depuis 1989 et sa première élection. Sur www.patrice-leclerc.org, l'internaute découvre l'intégralité des revenus de l'élu : un salaire de cadre dans la communication et 24 259 € d'indemnités de conseiller général. Ces sommes sont entièrement transférées sous forme de dons à l'association de financement du Parti communiste des Hauts-de-Seine.

Honnêteté et transparence

« Je ne suis plus encarté au parti depuis six ans mais je continue à leur verser mes indemnités ! » précise Patrice Leclerc. En échange, le parti finance quelques prestations comme l'impression de sa lettre de conseiller général, soit 8 000 € par

AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU 2009				2,00
DETAIL DES REVENUS				
Total des salaires et assimilés (2)	32296			
Déduction 10% ou frais réels	3230			
Salaires, pensions, rentes nets	29066			29066
REVENU BRUT GLOBAL 29066				
... REVENU IMPOSABLE 29066				
IMPOT SUR LES REVENUS SOUMIS AU BARÈME (14) 1441				
REDUCTIONS D'IMPOT (15)				
Cotisations syndicales	208	Retenu 208	Réduction 137	
Forfait scolarité: Nombre d'enfants	1	1		
Montant de la réduction d'impôt			153	
Dons aux oeuvres	70098	5813	1151	
TOTAL DES REDUCTIONS D'IMPOT (20) 1441				
Impôt sur le revenu net avant corrections 0				
Montant net de votre imposition 0				

Patrice Leclerc, conseiller municipal et général communiste de Gennevilliers, affiche ses revenus sur son site Internet. Il reverse ses indemnités d'élu au PCF. (LP/OLIVIER BUREAU ; CG92/JEAN-LUC DOLMAIRE.)

an. Résultat : de la transparence et pas d'imposition sur cette somme. « Je ne garde rien pour moi. En outre avoir un travail me donne une liberté considérable. Ainsi je ne suis pas attaché financièrement à mes mandats. Personne ne me croyait quand je disais reverser toutes mes indemnités. Maintenant la preuve est sur Internet ! »

S'il est aujourd'hui le seul du département à publier sa feuille d'impôt, Patrice Leclerc refuse cependant les amalgames. « Oui, il y a actuellement une polémique sur les revenus des élus. Mais attention, ma démarche est destinée à mes électeurs, pour leur montrer où va l'argent pas pour me démarquer des autres. En France, les trois quarts des élus ont un rapport honnête à la politique... »

OLIVIER BUREAU

« C'est inutile et démago ! »**THIERRY SOLERE**, vice-président UMP du conseil général

DE L'AUTRE côté de l'échiquier politique, Thierry Solère, conseiller général (UMP), rejoint malgré tout son confrère communiste sur un point : le besoin de clarté dans les revenus des élus est bien réel. « Cela concerne surtout les parlementaires, nuance le vice-président UMP du conseil général. Tout le monde doit être transparent, mais mettre sa feuille d'impôts sur Internet, c'est inutile. La démarche n'apporte rien et est même un peu démago. Au département, tout est clair et public. On

touche de l'ordre de 2 000 € par mois et ce chiffre est public. Point à la ligne. »

Rien à voir donc avec la nébuleuse des indemnités et revenus des députés et des sénateurs. « Ils sont nombreux, certains exonérés d'impôts, d'autres pas. Au final, cela donne l'impression que les politiques dissimulent quelque chose ou s'en mettent plein les poches, estime Thierry Solère. Pour ne rien cacher, on doit simplifier ! »

O.B.

GENNEVILLIERS**Les policiers se font animateurs**
PAGE II**C'EST LEUR JOUR**
Une journée à la mer pour 500 enfants

DANS LE CADRE de la Journée des oubliés des vacances organisée depuis 1979 par le Secours populaire, 5 000 enfants d'Ile-de-France, dont 400 des Hauts-de-Seine, partent aujourd'hui en Basse-Normandie, à Cabourg. Ces bambins, âgés de 6 à 12 ans, souvent issus de familles en difficulté et qui n'ont pas toujours la chance de partir en vacances, pourront profiter des joies de la mer. Au programme : jeux, sculptures de sable, baignades, activités sportives, ateliers artistiques, scientifiques et musicaux.

A NOTER
L'Université populaire a son programme

LE PROGRAMME de l'Université populaire des Hauts-de-Seine est bouclé. Le planning de ces sessions, qui se déroulent à partir de l'automne à Antony, Asnières, Gennevilliers et Nanterre, sera largement diffusé à la rentrée. La crise, l'histoire sociale mais également l'astronomie, l'infiniment petit et bien d'autres sujets sont au menu des réjouissances.

LE CHIFFRE**12**
parcs et jardins départementaux

L'ÉTÉ est bel et bien la saison des travaux, et pas que sur les routes. Le conseil général mène pendant les vacances scolaires des travaux d'aménagement et d'embellissement dans douze parcs et jardins. Il s'agit notamment de renforcer la sécurité des équipements installés dans ces espaces verts qui accueillent de nombreux enfants tout au long de l'année.

LA RÉSIDENCE RETRAITE DU PARC

vous invite à venir découvrir ses logements avec jardins privatifs**Notre passion, votre bien-être**121, avenue de Verdun 92320 CHÂTILLON
Tél. 01 46 12 20 00 . Fax 01 46 12 94 70
Site : www.emera.fr . e-mail : chatillon@emera.fr